

INFOLETTRE – RÉSIDENTS ET FAMILLES

Hébergement

INFO-PANDEMIE COVID -19 – 25 SEPTEMBRE 2020

La région de la Communauté métropolitaine de Montréal passe au palier orange

Tel qu'annoncé par le ministre de la Santé et des Services Sociaux, la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) a maintenant atteint le palier 3 - orange, en date du 25 septembre 2020. Cette annonce entraîne certains changements pour les milieux de vie suivants, qui font partie de la CMM :

Centres d'hébergement au palier 3- orange :

Centre d'hébergement De Contrecoeur
Centre d'hébergement De Lajemmerais
Centre d'hébergement de Mgr-Coderre
Centre d'hébergement du Chevalier-De Lévis
Centre d'hébergement du Manoir-Trinité
Centre d'hébergement René-Lévesque
Centre d'hébergement Jeanne-Crevier
CHSLD des Seigneurs
Centre d'hébergement de Montarville
Centre d'hébergement Marguerite-Adam

Veillez noter que pour ces centres, les visites ne sont plus autorisées sauf pour les proches aidants qui apportent une aide significative et pour les visites à des fins humanitaires. D'autres consignes présentement en application seront aussi ajustées et nous vous en informerons en début de semaine prochaine.

Centres d'hébergement en palier 2 - jaune :

Centre d'hébergement Andrée-Perrault
Centre d'hébergement de l'Hôtel-Dieu-de-Saint-Hyacinthe
Centre d'hébergement de la MRC-d'Acton
Centre d'hébergement Élisabeth-Lafrance
Centre d'hébergement J.-Arsène-Parenteau
Centre d'hébergement de Tracy

Pour les CHSLD en palier 2 - jaune, les consignes actuelles demeurent en vigueur. Aucun changement en ce qui a trait aux visites.

Nous vous remercions de demeurer prudent et de respecter les consignes de prévention en vigueur. La sécurité des résidents, des employés et des proches aidants demeure la priorité de tous!

Nous vous reviendrons en début de la semaine prochaine avec de plus amples informations.

La Direction adjointe du programme soutien à l'autonomie des personnes âgées – hébergement